BIO TECHNOLOGIE
Destructeur d'Odeurs……

AMBIO-ZYME

Biocatalyseur, neutralisant Biologique des émissions malodorantes.

Caractéristiques Physiques :

Couleur	Orange
Odeur	Fraicheur
Réaction Chimique	Neutre
Masse Volumique	1016g/L +/-20g/L
Ph Pur	7,2

Applications :

Industrie

Agroalimentaire

Entreprise de Nettoyage

Restaurant

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation concentrée à base d'agents surfactifs à propriétés émulsifiantes, d'une synergie de bactéries non pathogènes et d'enzymes, catalyseurs, associations d'huiles essentielles.

PROPRIETES PRINCIPALES

Hydrodispersion liquide concentrée.

De caractère neutre, non caustique, non corrosif pour toutes les surfaces usuelles.

Renferme une association de bactéries et d'extraits enzymatiques sélectionnés, non dangereux dans les conditions d'emploi pour l'homme, la flore, les animaux, l'environnement, appartenant à la Classe I de l' E.F.B (European Federation of Biotechnologie) en conformité avec la classe I directive 2000/54/CE (Issus de micro-organismes bactériens non pathogènes).

A base de composés sélectionnés pour leurs compatibilités avec l'environnement, les processus de bioépuration.

Emulsionne, désagrège les dépôts d'aliments associant des graisses, protéines et autres matières organiques.

Formulé pour abattre les émissions volatiles de mauvaises odeurs à la source, dilué dans l'eau :

Neutralise, par ses propriétés catalytique, réduit les odeurs provenant de la décomposition des matières organiques :

Odeurs putrides, odeurs composés soufrés, provenant des processus de dégradation malodorante.

Libère une odeur fraîche agréable pendant plusieurs heures dans la journée.

Traitement des supports : Surfaces poreuses ou non, souillées de matières organiques, fermentescibles, corps gras, déchets d'aliments, urines, etc…

FIC ERNAMOR - 4 rue belle aurore BP 16 - 56 150 BAUD - Tél. : 02 97 39 12 61

AMBIO-ZYME

Biocatalyseur, neutralisant Biologique des émissions malodorantes.

Conditionnements :

12 X 500ml	30L
12X 1L	60L
4 X 5L	210L

Norme :

EFB : 2000/54/CE

Biodégradable

Microorganismes

Enzymes

MODE D'EMPLOI

Concentré : S'utilise toujours dilué.

En nettoyage : Par pulvérisation directe sur les supports souillés, malodorants.

En dilution dans l'eau, tiède de préférence, (Ne pas dépasser 50°c) généralement de 0,5 à 2 % (Préparer les dilutions au moment de l'utilisation) selon nature et épaisseur des dépôts organiques
Pulvériser uniformément
Laisser agir au contact de la surface, effectuer ensuite et si nécessaire un bref rinçage à l'eau claire.

En neutralisation des odeurs :

Pulvérisation, brumisation humide pour abattre et neutraliser les émissions volatiles malodorantes.
Application en sens opposé de direction de l'arrivée des odeurs.
Diluer de 0,5 % à 1 % dans le cas d'odeurs particulièrement intenses

En microbrumisation, en déchetterie, dépôts d'ordures ménagères :

Dilution généralement de 1 / 1000 à 1 / 10 000, concentration de dilution à adapter en fonction de l'intensité des mauvaises odeurs, de la durée de la séquence d'application, de l'appareil utilisé.

RECOMMANDATIONS

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.